IL CONFOND SON RÔLE AVEC CELUI DE PORTE-VOIX DU GOUVERNEMENT

À quoi joue Ksentini ?

Officiellement président de la Commission consultative de promotion et de protection des droits de l'homme, Farouk Ksentini endosse souvent le costume de porte-parole du pouvoir. Un habit sur mesure pour celui qui est censé défendre les droits de l'homme mais qui s'illustre par une trop grande proximité avec les cercles de décision.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) -De par ses positions souvent controversées et sa tendance à anticiper des dossiers «lourds», Ksentini, loin de faire dans la confusion des genres, semble assumer pleinement le rôle qu'il lui est demandé de jouer.

Devenu la voix officielle d'une Algérie qui veut offrir une vitrine de pays respectueux des droits de l'homme, Ksentini excelle dans l'art de défendre les positions officielles. Une contradiction pour celui dont la fonction devrait, au contraire, imposer une certaine distance vis-à-vis du discours officiel.

Le président de la CCPPDH n'a, une fois de plus, pas résisté à la tentation en s'exprimant sur la question de l'amnistie générale. Alors que le président réélu avait évoqué la question, Ksentini déblaye le terrain et engage le débat. Il ne demande ni plus ni moins que l'instauration de cette amnistie. Servant de véritable relais, il ne rate aucune occasion pour évoquer le sujet.

Pas plus tard que jeudi dernier, Me Farouk Ksentini prônait l'option de l'amnistie générale comme prolongement de la politique de réconciliation nationale.

Ses arguments ? «La réconciliation nationale ne doit abandonner personne au bord de la route. Elle doit être approfondie et cela relève du domaine du possible. Telle qu'elle est envisagée par le président de la République, l'amnistie générale est soumise à deux conditions : les terroristes doivent, d'abord, se rendre et ce n'est que par la suite que la question doit être soumise à l'approbation du peuple par la voie référendaire.» Tout a été dit ou presque.

Tel un ballon-sonde, l'avocat propose des pistes tandis que les cercles de décision attendent les réactions. Il avait fait le même travail autour de la question des disparus. Servant de véritable porte-voix aux pouvoirs publics, Ksentini s'était acquitté de la tâche en expliquant à l'opinion publique que le dossier devait être clos au plus vite.

Reprenant la thèse officielle selon laquelle l'Etat était responsable mais pas coupable, il avait fait campagne pour que les familles des personnes ayant disparu durant les années 1990 acceptent l'indemnisation sans pour autant rechercher la vérité.

Photo : Samir Sid

Farouk Ksentini, président de la Commission consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme.

Ksentini avait réussi un coup de force en imposant cette option aux familles qui continuent aujourd'hui encore de réclamer la vérité sur ce qui s'est réellement passé.

Les familles continuent aujourd'hui encore de se rassembler devant le siège de la commission de Ksentini mais ce dernier a décidé que le dossier était définitivement clos.

Plus qu'un porte-parole officiel, Ksentini réagit souvent avant même que des membres du gouvernement ne le fassent. C'était le cas pendant le procès de l'affaire Khalifa.

Multipliant les déclarations, défendant les thèses du pouvoir, il avait fini par brouiller les pistes à beaucoup d'observateurs qui n'arrivent plus à percevoir la démarcation entre son rôle de défenseur des droits de l'homme et celui de commis de l'Etat.

Avec son statut de Monsieur droits de l'homme, Ksentini est devenu la voix autorisée, celui qui distribue les bons points, rarement les mauvais, à un pouvoir autour duquel il ne cesse de graviter à tel ampleur qu'il s'y confond avec beaucoup de complaisance…

N. I.

DANS UN DISCOURS HIER EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Bensalah met le Sénat à la disposition de Bouteflika

Le Conseil de la nation a procédé, hier, à l'installation des nouvelles structures parlementaires. Profitant de cette occasion, Abdelkader Bensalah a prononcé un long discours à la gloire de Abdelaziz Bouteflika.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Après avoir été le premier haut responsable de l'Etat à soutenir officiellement la réélection de Abdelaziz Bouteflika, Abdelkader Bensalah a mis à profit, hier, le perchoir du Conseil de la nation pour féliciter le président de la République.

«Le peuple, dans sa majorité, a choisi Abdelaziz Bouteflika. Nous le félicitons et félicitons toute l'Algérie à travers lui», a-t-il martelé à l'occasion d'une séance plénière consacrée à l'installation des nouvelles structures parlementaires.

Le président du Conseil de la nation ne s'est pas contenté de simples congratulations puisqu'il s'est même engagé à mettre l'institution qu'il préside à la disposition du chef de l'Etat.

«Suite à l'obtention de ces résultats (électoraux) grâce aux efforts déployés par les différents courants politiques influents et par la société civile, nous estimons que les membres du Parlement ne peuvent se tenir à l'écart de cette dynamique. Les sénateurs poursuivront leur soutien et leur appui au programme présenté par le président de la République et se tiendront à ses côtés pour l'appliquer», a déclaré Abdelkader Bensalah. Il poursuit ainsi son discours : «Il est vrai que monsieur le président de la République a pris une grande responsabilité. Il en est pleinement conscient. Notre responsabilité à nous est logique et nous devons nous tenir à ses côtés et lui fournir le soutien nécessaire pour lui permettre de réaliser les engagements qu'il (Bouteflika, ndlr) a pris face aux citoyens. Nous devons donc être à la hauteur des attentes de ce peuple grandiose. Nous devons nous mettre à son service (le peuple) avec fidélité et abnégation. Nos activités et nos débats parlementaires prochains devront être à la hauteur des aspirations du peuple.»

A travers ce discours, le président du Conseil de la nation a mis devant le fait accompli l'ensemble des partis politiques siégeant au sein de la Chambre haute du Parlement. Plus grave encore, il a balayé d'un revers de main le principe de la séparation entre les pouvoirs. Un principe pourtant consacré par la Constitution.

T. H.

BOUIRA

Des villageois de M'chedallah ferment la route

Hier matin, des dizaines de citoyens des villages d'Ath-Yekhlef et Assif Assemadh, situés à 6 kilomètres à l'ouest du chef-lieu de la commune de M'chedallah, ont procédé à la fermeture de la route qui traverse ces deux localités, le CW 98, communément appelé la route de Sélim, à l'aide de troncs d'arbres et de pneus auxquels ils mirent le feu.

D'après les témoignages de quelques citoyens de ces deux localités, la marginalisation et le manque de projets de développement sont les principales raisons qui ont poussé les citoyens à recourir à cette ultime solution.

Après avoir bloqué la route à la circulation, les responsables locaux ont essayé d'intervenir pour dénouer la situation mais les citoyens ont refusé de les écouter, arguant que les problèmes que vivent ces localités sont connus de ces autorités locales qui n'ont rien fait pour les régler.

Finalement, après plus de quatre heures de fermeture de cette importante route, la députée indépendante Saoudi a réussi à convaincre les citoyens à former une délégation qui s'est déplacée à la wilaya en sa compagnie pour voir le wali et discuter des problèmes que vivent ces deux localités.

Vers 13 heures, la voie était dégagée et la circulation avait repris normalement.

Y. Y.

LA FOREM LANCE LA CAMPAGNE DE CHIRURGIE AMBULATOIRE DE LA CATARACTE

52 personnes démunies d'El-Ménéa concernées

Cinquante-deux personnes démunies originaires d'El Ménéa, dans la wilaya de Ghardaïa, feront partie des bénéficiaires de la campagne de chirurgie ambulatoire de la cataracte, qu'organisera la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (Forem). L'opération s'étalera sur cinq jours, soit du 25 au 30 avril 2009.

Selon un communiqué rendu public par la Forem, «cette opération a pu être réalisée grâce à l'aide de l'ambassade d'Autriche en Algérie qui a su mobiliser l'association autrichienne de droit privé Club 0,7, fondée par les fonctionnaires du ministère fédéral des Affaires étrangères (Vienne), et la société autrichienne Strabag avec sa filiale en Algérie Diwidag», qui contribue à la réalisation de projets des travaux publics (métro et eaux usées).

Selon la même source, «grâce aux fonds réunis, l'équipe médicale, composée d'ophtalmologues, de médecins anesthésistes et de paramédicaux, tous volontaires, disposera de tout le matériel pour être à pied d'œuvre le jour "j"».

A. B.